



CICC CONVENIENCE INDUSTRY
COUNCIL OF CANADA

CCID CONSEIL CANADIEN DE
L'INDUSTRIE DES DÉPANNEURS

lorsque commodité et communautés ne font qu'un

La nouvelle réglementation sur le vapotage ne règle pas les problèmes liés au vapotage chez les jeunes

Les dépanneurs sont déçus de la nouvelle réglementation qui ne contribuera guère à régler le problème de l'accès des jeunes aux produits de vapotage

TORONTO, le 25 octobre 2019 -- Les dépanneurs ont exprimé leur déception aujourd'hui à l'égard de la réglementation déposée ce matin par le gouvernement de l'Ontario qui limite la promotion en magasin des produits de vapotage dans les dépanneurs en Ontario. Cette nouvelle réglementation a été annoncée avant la tenue de la discussion sous forme de table ronde avec le gouvernement et l'industrie prévue pour la semaine prochaine.

« L'accès des jeunes aux produits de vapotage est un problème grave que nous prenons au sérieux. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à collaborer avec les gouvernements du pays pour mettre en place des mesures qui s'attaqueront réellement à ce problème », dit Anne Kothawala, présidente et chef de la direction du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs.

Selon les données du gouvernement de l'Ontario, les dépanneurs jouissent déjà d'une excellente réputation en matière de vente de produits interdits aux mineurs et réussissent avec succès, soit à plus de 96 %, les évaluations mystères menées par le gouvernement, surpassant chaque année les détaillants contrôlés par le gouvernement comme la LCBO. De plus, les données du gouvernement du Canada indiquent que la grande majorité des jeunes qui vapotent, ou qui ont déjà essayé le vapotage, obtiennent leurs produits de vapotage de « sources sociales » (c.-à-d. frères et sœurs plus âgés, membres de la famille, etc.) ou en effectuant des achats en ligne ou auprès de détaillants du marché gris qui ne sont pas soumis aux mêmes réglementations que les dépanneurs.

Anne Kothawala a ajouté : « Les dépanneurs ne sont pas la source du problème de vapotage chez les jeunes et limiter la promotion à l'intérieur des dépanneurs ne sera pas non plus la solution à ce problème. Les modifications réglementaires présentées aujourd'hui ne font que cacher le fait qu'il existe des options à risque réduit pour les consommateurs adultes de tabac et ne permettent pas de régler, loin de là, le véritable problème de l'accès des jeunes aux produits de vapotage. »

« Même s'il est décevant que le gouvernement de l'Ontario ait choisi d'annoncer ces modifications avant les consultations prévues, nous comptons bien poursuivre notre collaboration avec les gouvernements du pays pour mettre en place des solutions qui permettront réellement de régler le problème », dit Anne Kothawala. Ces solutions peuvent comprendre la lutte contre la contrebande des produits du tabac, la lutte contre les produits non réglementés vendus en ligne et par l'intermédiaire des détaillants du marché noir, la mise en œuvre d'une réglementation sur la vente en ligne qui utilise des techniques de vérification de l'âge par une tierce partie ou bien en fournissant aux parents les informations dont ils ont besoin pour avoir des conversations sérieuses et pertinentes avec leurs enfants à propos des dangers potentiels de la nicotine et des produits de vapotage.

Anne Kothawala a conclu en disant : « Nous pouvons réduire le taux de vapotage chez les jeunes tout en continuant à fournir aux consommateurs adultes les informations dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés ».



CICC CONVENIENCE INDUSTRY
COUNCIL OF CANADA

CCID CONSEIL CANADIEN DE
L'INDUSTRIE DES DÉPANNEURS

lorsque commodité et communautés ne font qu'un

À propos du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID)

Le CCID est un conseil national sans but lucratif qui unit nos membres, lesquels font passer en premier les besoins du client, et qui crée un lieu de communauté. Nous plaidons en faveur du réseau diversifié et dynamique des dépanneurs en représentant les intérêts des membres détaillants et distributeurs à tous les niveaux du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de l'administration municipale concernant les enjeux liés à leur entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site <https://convenienceindustry.ca/>.

COORDONNÉES PERSONNE-RESSOURCE

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Anne Kothawala, présidente et chef de la direction du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs, par téléphone au 1 647 242-3560 ou par courriel à l'adresse akothawala@convenienceindustry.ca.